
SYLVAIN DEMERS RÉÉLU PRÉSIDENT DE LA COMBEQ

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 9 juin 2020 – Monsieur Sylvain Demers, directeur de l'urbanisme et de l'inspection pour les municipalités du Canton de Valcourt et Maricourt, a été réélu président de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) lors de l'assemblée générale annuelle des membres tenue le vendredi 5 juin dernier.

Élu lors du congrès annuel à Rivière-du-Loup en 2016, monsieur Demers débute un troisième mandat consécutif à la présidence. « Je suis très heureux d'obtenir à nouveau la confiance des membres de la COMBEQ et je les en remercie. J'entame ce troisième mandat avec les mêmes motivations qu'à mes débuts : veiller au respect de la rigoureuse profession d'officiers municipaux en bâtiment et en environnement et placer les services aux membres au sommet des préoccupations de la COMBEQ », d'expliquer le président de la COMBEQ qui entend également continuer les actions pour maintenir les liens étroits avec les principaux acteurs du monde municipal et du gouvernement.

Monsieur Demers s'est dit très heureux de l'équipe qui l'appuiera au cours des deux prochaines années : « Je peux compter sur plusieurs anciens administrateurs qui poursuivent leur engagement envers notre Corporation. De plus, six nouvelles personnes se joignent au conseil d'administration. J'anticipe déjà les belles discussions et les échanges d'idée dans les prochains mois ». Le président de la COMBEQ précise avec beaucoup de fierté que la parité est atteinte à la suite des élections. En effet, sur les dix-huit postes composant le comité exécutif et le conseil d'administration, neuf seront occupés par des femmes. Il s'agissait d'un des objectifs de longue date de la Corporation, d'autant plus que les femmes occupent de plus en plus des postes au niveau de l'inspection et de l'urbanisme dans les municipalités.

Organisme à but non lucratif, la COMBEQ contribue activement au développement professionnel de près de 1 300 officiers municipaux en bâtiment et en environnement de partout au Québec par l'entremise de formations reconnues et de nombreuses autres occasions de mises à niveau de leurs connaissances et compétences. Ainsi, les municipalités sont à même d'élaborer des plans d'urbanisme et d'aménagement du territoire qui tiennent compte de l'évolution des lois et règlements ainsi que d'offrir un accompagnement éclairant, qui leur soient conformes, en appui aux demandes de projets sur leur territoire.

- 30 -

Source : Dany Marcil
Directeur général par intérim
Téléphone : 450 348-7178
Courriel : dmarcil@combeq.qc.ca